



Le Conseil municipal a été convoqué pour assister à la **séance ordinaire** qui s'est tenue le :

Mardi 23 janvier 2024 à 21h00
à la Mairie de Civaux - Salle du Conseil

☞ Séance du Conseil précédée, à 20h30, de la désignation des délégués des Conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 17 mars 2024

Lors de cette séance ont été débattus les sujets suivants l'ordre du jour inscrit ci-dessous :

Intercommunalité :

01 – CCVG – Convention pour de travaux pour la mise à disposition temporaire de terrains en bord d'eau du ruisseau « Le Goberté et ses affluents » ;

Culture / Sports :

02 – Finales départementales league Basket 3x3 - cahier des charges collectivités ;

Finances :

03 – Exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée ;

04 – Demande de DETR / DSIL ;

05 – MAIF – Acceptation d'un chèque.

Marie-Renée DESROSES
Maire de Civaux